

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1075 DU 13 AOÛT 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BONNES VACANCES

2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

SUIVEZ NOUS SUR :



facebook

twitter

Google+

Email

LA GUADELOUPE

A BESOIN

DE SA JEUNESSE

DÉCLARE

LA CONVENTION

POUR UNE GUADELOUPE
NOUVELLE

L'EUROPE

RECONDUIT

L'OCTROI DE MER

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 8

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 14

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 16

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 18

Nombre de pages :20

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**
wesleyAminata.

Jusqu'à la fin du mois d'août, La NATION paraîtra trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi .

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA DÉCLARATION DE LA CONVENTION À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE

Dans un communiqué publié samedi , le bureau politique de la CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE , appelle la jeunesse de la Guadeloupe à faire front malgré toutes les difficultés qui ne cessent de l'assaillir et notamment le chômage et le découragement . « Vous êtes l'espoir de notre pays et son avenir dépend directement de vous à la condition bien entendu que vous vous mobilisiez en toutes circonstances pour faire face à vos difficultés » .La Guadeloupe qui vit malheureusement une grave crise morale a besoin de vous .

L'EUROPE RECONDUIT LE DISPOSITIF DE L'OCTROI DE MER

La Commission européenne a décidé de reconduire en l'état le dispositif de l'octroi de mer pour la période 2014-2020. L'octroi de mer est apparu au XVII siècle est un mode d'imposition spécifique aux DOM. Ses taux sont décidés par la région. Depuis les années 1960, l'octroi de mer est utilisé comme outil d'appui à la production locale et au développement économique. L'octroi mer est pour l'Europe un impôt indirect et non un droit de douane protectionniste remettant en cause les principes de fonctionnement du marché intérieur. Celui-ci a été accordé à la

Guadeloupe à titre dérogatoire jusqu'en 2014 pour compenser ses handicaps structurels. Il est censé taxer les intrants et la production locale. Toutefois, des exonérations existent sur les exportations, les livraisons de biens réalisés par les petites entreprises dont le CA est inférieur à 550 000 €, les matières premières destinées à des activités locales de production sur demande de l'intéressé... A quoi sert l'octroi de mer ? Il existe actuellement trois types de taxes d'octroi de mer en fonction de leur affectation : à destination des communes, à travers une dotation annuelle garantie ; à destination de la région (octroi de mer additionnel ou octroi de mer régional) ; à destination du Fonds régional pour le développement et l'emploi (FRDE). Les communes sont les premiers bénéficiaires de l'octroi de mer. La dotation annuelle globale garantie, calculée en référence au montant de l'année précédente, est une ressource croissante et sûre. Le solde versé au FRDE dépend de la situation économique et n'est pas garanti. L'octroi de mer additionnel correspond à un pourcentage prélevé sur l'ensemble des produits soumis à l'octroi de mer.

LES GUADELOUPÉENS ÉPROUVENT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉ POUR RÉGLER LEURS IMPÔTS

Avec, un chômage élevé , la stagnation du pouvoir d'achat, de plus en plus de guadeloupéens éprouvent les pires difficultés à acquitter leurs impôts. Sur trois ans, le nombre de relances pour l'impôt sur le revenu a doublé . Le nombre de demandes gracieuses, c'est-à-dire les demandes de contribuable effectuées auprès des services fiscaux pour réduire le montant de leurs impôts ou demander un délai de paiement s'élève est extrêmement élevé et en progression constante . Cette progression est d'autant plus inquiétante que l'impôt sur le revenu n'est acquitté que par la moitié des contribuables qui sont logiquement les plus aisés. Cette recrudescence de recours gracieux témoigne que les classes

moyennes sont de plus en plus impactées par la crise. Au-delà de la situation conjoncturelle, certains facteurs structurels peuvent expliquer la progression des impayés fiscaux. Les marges de manœuvre des ménages tendent à se réduire fortement en raison notamment de l'augmentation des dépenses pré-engagées. Une part croissante du budget des ménages est captée par des abonnements (téléphone, Internet, assurances...) ou par les dépenses liées au logement. Ces dépenses représentent plus du tiers des revenus des ménages. Elles ont augmenté de 10 points en trente ans. Le logement accapare une part importante des ressources des ménages ; ces derniers doivent payer un loyer ou rembourser des mensualités importantes. L'endettement représente, en 2013, près de 85 % du revenu.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

LA BAISSÉ DES PRIX EN FRANCE CONFIRMÉE

Le spectre de la déflation plane sur l'économie française. De fait, alors que la croissance reste peu dynamique en France, les prix à la consommation ont flanché en juillet par rapport à juin, reculant de 0,3% après trois mois de stabilité. De juillet 2013 à juillet 2014, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,5%, et de 0,4% hors tabac, a indiqué l'Institut national de la statistique et des études économiques. Ce taux d'inflation annuel est resté le même qu'en juin, après 0,7% en avril et en mai. Cette baisse des prix ne se limite pas à la France puisque en Allemagne, Espagne ou au Portugal, l'inflation reste également extrêmement faible. Les prix à la consommation ont chuté de 0,3% en Espagne en juillet par rapport au même mois de 2013, leur plus forte baisse depuis octobre 2009, selon les chiffres définitifs publiés mercredi par l'Institut national de la statistique (Ine). De même en Allemagne, l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,3% en juillet par rapport au mois précédent et de 0,8% sur un an, le plus faible niveau depuis février 2010, selon l'Office fédéral des statistiques. Le Portugal, lui, est déjà entré en déflation avec un taux d'inflation annuel négatif. Si en apparence, une baisse des prix est une bonne nouvelle pour les consommateurs, en réalité elle est la bête noire du gouvernement. Un pays ou un continent en situation de déflation combine une croissance nulle à une inflation faible. Un

scenario dangereux pour un État car elle complique la réduction des déficits. Une baisse des prix entraîne automatiquement une hausse des taux d'intérêt réels et accroît ainsi artificiellement les déficits publics. Par exemple, si les taux d'emprunt s'élèvent à 3% avec une baisse des prix à 1%, les taux réels augmentent à 4%. Ainsi, les investissements des entreprises sont également reportés. De même, une baisse des prix a un impact sur la psychologie des consommateurs: ces derniers anticipent une nouvelle baisse des prix et préfèrent ainsi remettre leurs achats à plus tard ce qui provoque une baisse de la consommation. Dans un tel contexte, les stocks des entreprises s'amoncellent dans les usines. Pour les écouler, les entreprises baissent leur niveau de production et aussi leur prix...confirmant les anticipations des consommateurs et entretenant un véritable cercle vicieux.

UNE IRANO AMÉRICAINE PREMIÈRE FEMME DES MATHS

Maryam Mirzakhani est professeur à l'université de Stanford, en Californie. A 37 ans, l'Iranienne est la première femme de l'histoire à remporter la prestigieuse médaille Fields. Enfant, Maryam Mirzakhani lisait tout ce qui lui tombait sous la main et rêvait de devenir écrivain. Les mathématiques ne l'intéressaient guère, elle se souvient même avoir eu des notes «moyennes» au collège. L'envie d'en découdre avec les équations l'a finalement rattrapée au lycée, lui faisant lâcher les lettres pour les chiffres. L'avenir lui donnera raison. À 37 ans, l'Iranienne est entrée dans l'histoire en devenant la première femme décorée de la médaille Fields. La jeune lauréate a accueilli ce «grand honneur» avec une pensée pour ses consœurs: «Je serai contente si cela encourage de jeunes scientifiques et mathématiciens femmes», a-t-elle déclaré. «Je suis sûre qu'il y aura de nombreuses autres femmes qui remporteront ce genre de récompense dans les années à venir». Aujourd'hui professeur à l'université de Stanford, en Californie, cette tête bien faite au regard bleu marine a grandi à Téhéran. Encouragée par ses parents, elle est acceptée dans un lycée d'élite réservé aux élèves précoces et devient, à 17 ans, la première adolescente iranienne à recevoir la médaille d'or aux Olympiades internationales de mathématiques, où s'affrontent les meilleurs lycéens du monde. Maryam Mirzakhani entame ses études universitaires en Iran, à l'université Sharif, avant d'émigrer aux États-Unis pour mener une thèse à Harvard sous la direction d'un ancien médaillé Fields, Curtis McCullen. Ses recherches sont jugées par ses pairs

«d'une créativité exceptionnelle», peut-on lire sur le site de l'université américaine de Princeton, où elle a enseigné avant de rejoindre Stanford. Spécialisée dans la compréhension de la symétrie des surfaces incurvées, son travail relève des mathématiques pures, où sont manipulés des concepts abstraits sans application concrète immédiatement perceptible. Ses découvertes pourraient néanmoins aider à faire avancer la physique fondamentale appliquée à la formation de l'univers, la théorie quantique des champs, ou l'étude des nombres premiers.

LE CLUB MED CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

L'Autorité des marchés financiers a déclaré conforme le 12 août l'offre de l'italien Andrea Bonomi pour acquérir les parts du Club Méditerranée qu'il ne possède pas afin d'en devenir actionnaire majoritaire. L'offre publique d'achat sur le Club Méditerranée à 21 euros par action déposée par l'homme d'affaires italien a obtenu le satisfecit de l'Autorité des marchés financiers, qui en a fait état dans un avis diffusé ce mercredi, au lendemain de sa décision. Il s'agit d'une surenchère par rapport à l'offre du duo franco-chinois Ardian-Fosun (17,50 euros par action), qui valorise le Club Med 790 millions d'euros, contre un peu moins de 600 millions d'euros pour l'offre franco-chinoise. Le conseil d'administration du Club Med, ainsi qu'un expert indépendant, "ont conclu à l'équité des prix offerts" par Global Resort SAS, société porteuse de l'offre d'Andrea Bonomi et de ses associés, rappelle l'AMF. La date de clôture des deux offres, qui doivent être alignées, n'est pas encore connue. L'ancien dirigeant du club de vacances Serge Trigano a publiquement affiché son soutien à la proposition d'Andrea Bonomi, tandis que celle d'Ardian et Fosun est soutenue par l'actuel PDG, Henri Giscard d'Estaing.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE

Le 17 décembre 1999, dans sa résolution A/RES/54/120 PDF, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse (Lisbonne, 8-12 août 1998) visant à faire du 12 août la Journée internationale de la jeunesse. Le thème de la Journée internationale de la jeunesse 2014 est « Les jeunes et la santé mentale ». Les jeunes souffrant de problèmes de santé mentale sont souvent discriminés et stigmatisés, et ceci peut entraîner un sentiment d'exclusion et/ou les décourager à demander de l'aide par peur d'être « jugés ». La Journée internationale de la jeunesse 2014 vise à sensibiliser sur ce sujet sociétal d'importance et met à l'honneur de jeunes et courageuses personnes qui ont choisi de témoigner des épreuves et défis auxquels elles font face. Ce partage d'expériences a pour objectif de mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination afin que les jeunes souffrant de problèmes de santé mentale puissent mener une vie saine et active, loin de l'isolement, sans avoir honte de demander de l'aide. A l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé à donner aux jeunes qui souffrent de troubles mentaux les moyens de se réaliser pleinement. « Chaque année dans le monde, 20% des jeunes sont atteints de troubles mentaux; c'est lors du passage de l'enfance à l'âge adulte que ceux-ci risquent le plus de se manifester. Les préjugés et la honte viennent aggraver le problème, les empêchant de demander l'aide dont ils ont besoin. Pour marquer cette année la Journée internationale de la jeunesse, l'Organisation des Nations Unies veut aider à lever le voile qui dissimule l'isolement et le silence dans lesquels ces jeunes sont enfermés », a dit le Secrétaire général dans un message pour cette Journée. Ban Ki-moon a participé mardi au siège des Nations Unies à une manifestation consacrée à la santé mentale et organisée par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse. Selon le Secrétaire général, trop souvent, parce qu'elles sont négligées et suscitent une peur irrationnelle, les personnes

atteintes d'une affection mentale se trouvent marginalisées et privées ainsi non seulement de tout rôle dans la définition et l'application des politiques et programmes de développement, mais même aussi de soins de base. « Elles n'en deviennent que plus vulnérables à la pauvreté, à la violence et l'exclusion sociale, et cela rejaillit sur la société dans son ensemble », a-t-il souligné. « Il nous reste tout juste quelque 500 jours pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous nous devons de répondre aux besoins de tous les jeunes, et surtout de ceux qui sont vulnérables, pour achever cette campagne historique par une victoire », a ajouté le Secrétaire général. Selon lui, des actions d'envergure s'imposent à tous les niveaux pour faire comprendre combien il importe d'investir dans ces jeunes atteints de troubles mentaux et de les soutenir. « Il est capital de leur assurer davantage d'éducation pour réduire le mépris où ils sont tenus et changer notre façon de parler de la santé mentale et de la percevoir », a-t-il dit. Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, John W. Ashe, a également appelé à mettre l'accent sur les besoins des jeunes ayant des problèmes de santé mentale, « dont beaucoup sont victimes de discrimination sur une base quotidienne. » « Nous devons travailler ensemble pour veiller à ce que les jeunes ayant des problèmes de santé mentale puissent mener une vie saine et active », a-t-il ajouté dans un message. « J'encourage la famille des Nations Unies à continuer d'appuyer le travail du Réseau inter-agences sur le développement des jeunes, qui favorise une approche multidimensionnelle pour relever les défis rencontrés par les jeunes ayant des problèmes de santé mentale. »

LE DÉBUT DU BASCULEMENT DU MONDE **par Thierry Meyssan du Réseau VOLTAIRE**

L'agression des Anglo-Saxons contre la Russie prend la forme d'une guerre financière et économique. Cependant Moscou se prépare aux hostilités armées en développant l'autarcie de son agriculture et en multipliant ses alliances. Pour Thierry Meyssan, après la création du califat au Levant, Washington devrait abattre une nouvelle carte en septembre à Saint-Petersbourg. La capacité de la Russie à préserver sa stabilité intérieure déterminera alors la suite des événements. L'offensive menée par les Anglo-Saxons (États-Unis, Royaume-Uni et Israël) pour dominer le monde se poursuit sur deux lignes simultanées : à la fois la création du « Moyen-Orient élargi » (Greater Middle East) en attaquant simultanément l'Irak, la

Syrie, le Liban et la Palestine, et la séparation de la Russie de l'Union européenne à travers la crise qu'ils ont organisée en Ukraine. Dans cette course de vitesse, il semble que Washington veuille imposer le dollar comme monnaie unique sur le marché du gaz, la source d'énergie du XXI^e siècle, à la manière dont il l'a imposé sur le marché du pétrole. Les médias occidentaux ne couvrent presque pas la guerre du Donbass et leur population ignore l'ampleur des combats, la présence des militaires US, le nombre des victimes civiles, la vague des réfugiés. Les médias occidentaux traitent par contre avec retard les événements au Maghreb et au Levant, mais en les présentant soit comme la résultante d'un prétendu « printemps arabe » (c'est-à-dire, en pratique, d'une prise de pouvoir par les Frères musulmans), soit comme l'effet destructeur d'une civilisation violente en soi. Plus que jamais, il serait nécessaire de venir en aide à des arabes incapables de vivre paisiblement en l'absence de colons occidentaux. La Russie est aujourd'hui la principale puissance capable de conduire la Résistance à l'impérialisme anglo-saxon. Elle dispose de trois outils : les BRICS, une alliance de rivaux économiques qui savent ne pouvoir grandir qu'avec les autres, l'Organisation de coopération de Shanghai, une alliance stratégique avec la Chine pour stabiliser l'Asie centrale, et enfin l'Organisation du Traité de sécurité collective, une alliance militaire d'anciens États soviétiques. Au sommet de Fortaleza (Brésil), qui s'est tenu du 14 au 16 juillet, les BRICS ont franchi le pas en annonçant la création d'un Fonds de réserve monétaire (principalement chinois) et d'une Banque BRICS, comme alternatives au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, donc au système-dollar. Avant même cette annonce, les Anglo-Saxons avaient mis en place leur réponse : la transformation du réseau terroriste Al-Qaïda en un califat afin de préparer des troubles parmi toutes les populations musulmanes de Russie et de Chine [3]. Ils ont poursuivi leur offensive en Syrie et débordé à la fois en Irak et au Liban. Ils ont par contre échoué à expulser une partie des Palestiniens vers l'Égypte et à déstabiliser plus profondément encore la région. Enfin, ils se tiennent à l'écart de l'Iran pour donner au président Hassan Rohani la chance d'affaiblir le courant anti-impérialiste des khomeinistes. Deux jours après l'annonce des BRICS, les États-Unis ont accusé la Russie d'avoir détruit le vol MH17 de Malaysia Airlines au-dessus du Donbass, tuant 298 personnes. Sur cette base, purement arbitraire, ils ont imposé aux Européens d'entrer en guerre économique contre la Russie. Se plaçant comme un tribunal, le Conseil de l'Union

européenne, a jugé et condamné la Russie, sans la moindre preuve et sans lui donner l'occasion de se défendre. Il a promulgué des « sanctions » contre son système financier. Consciente que les dirigeants européens ne travaillent pas pour les intérêts de leurs peuples, mais pour ceux des Anglo-Saxons, la Russie a rongé son frein et s'est interdite jusqu'à présent d'entrer en guerre en Ukraine. Elle soutient en armes et en renseignements les insurgés, et accueille plus de 500 000 réfugiés, mais s'abstient d'envoyer des troupes et d'entrer dans l'engrenage. Il est probable qu'elle n'interviendra pas avant que la grande majorité des Ukrainiens ne se révolte contre le président Petro Porochenko, quitte à n'entrer dans le pays qu'après la chute de la République populaire de Donetsk. Face à la guerre économique, Moscou a choisi de répondre par des mesures similaires, mais concernant l'agriculture et non pas les finances. Deux considérations ont guidé ce choix : d'abord, à court terme, les autres BRICS peuvent pallier aux conséquences des prétendues « sanctions » ; d'autre part, à moyen et long terme, la Russie se prépare à la guerre et entend reconstituer complètement son agriculture pour pouvoir vivre en autarcie. En outre, les Anglo-Saxons ont prévu de paralyser la Russie de l'intérieur. D'abord en activant, via l'Émirat islamique (ÉI), des groupes terroristes au sein de sa population musulmane, puis en organisant une contestation médiatique lors des élections municipales du 14 septembre. Des sommes d'argent considérables ont été apportées à tous les candidats de l'opposition dans la trentaine de grandes villes concernées, tandis qu'au moins 50 000 agitateurs ukrainiens, mêlés aux réfugiés, sont en train de se regrouper à Saint-Petersbourg. La plupart d'entre eux ont la double nationalité russe. Il s'agit à l'évidence de reproduire en province les manifestations qui ont suivi à Moscou les élections de décembre 2011 —la violence en plus— ; et d'engager le pays dans un processus de révolution colorée auquel une partie des fonctionnaires et de la classe dirigeante est favorable. Pour ce faire, Washington a nommé un nouvel ambassadeur en Russie, John Tefft, qui avait préparé la « révolution des roses » en Géorgie et le coup d'État en Ukraine. Il importera pour le président Vladimir Poutine de pouvoir faire confiance à son Premier ministre, Dmitry Medvedev, que Washington espérait recruter pour le renverser. Considérant l'imminence du danger, Moscou serait parvenu à convaincre Pékin d'accepter l'adhésion de l'Inde contre celle de l'Iran (mais aussi celles du Pakistan et de la Mongolie) à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). La décision

devrait être rendue publique lors du sommet prévu à Douchambé (Tadjikistan) les 12 et 13 septembre. Elle devrait mettre un terme au conflit qui oppose depuis des siècles l'Inde et la Chine et les engager dans une coopération militaire. Ce retournement, s'il est confirmé, terminerait également la lune de miel entre New Delhi et Washington, qui espérait distancier l'Inde de la Russie en lui donnant accès notamment à des technologies nucléaires. L'adhésion de New Dehli est aussi un pari sur la sincérité de son nouveau Premier ministre, Narendra Modi, alors que pèse sur lui le soupçon d'avoir encouragé des violences anti-musulmanes, en 2002, au Gujarat dont il était le ministre-chef. En outre, l'adhésion de l'Iran, qui représente une provocation face à Washington, devrait apporter à l'OCS une connaissance précise des mouvements jihadistes et des moyens de les contrer. Là encore, si elle était confirmée, elle réduirait la volonté iranienne de négocier une pause avec le « Grand Satan » qui l'avait conduit à élire cheik Hassan Rohani à la présidence. Ce serait un pari sur l'autorité du Guide suprême de la Révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei. De fait ces adhésions marqueraient le début du basculement du monde de l'Occident vers l'Orient [4]. Reste que cette évolution doit être protégée militairement. C'est le rôle de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), constituée autour de la Russie, mais dont la Chine ne fait pas partie. À la différence de l'Otan, cette organisation est une alliance classique, compatible avec la Charte des Nations unies puisque chaque membre conserve le choix d'en sortir s'il le veut. C'est donc en s'appuyant sur cette liberté que Washington a tenté, au cours des derniers mois, d'en acheter certains membres, notamment l'Arménie. Cependant, la situation chaotique en Ukraine semble avoir refroidi ceux qui y rêvaient d'une « protection » états-unienne. La tension devrait donc s'accroître dans les prochaines semaines.

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

HAÏTI ET LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

« La voie de la modernisation de l'administration publique est jonchée d'épines ». C'est le coordonnateur de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH) Uder Antoine qui

l'affirme. « Le processus avance à grands pas en dépit des éléments de blocage qui entravent notre course », a déclaré M. Antoine, qui dit s'être démarqué de toute manœuvre politicienne. Selon le responsable de l'OMRH, il arrive parfois que des dossiers traînent au niveau même du circuit administratif. « Quoi qu'il arrive, je fonce ». Le rapport définitif du recensement des employés de l'administration publique lancé en mars dernier sera publié en décembre prochain, promet l'ancien cadre de l'USAID. « Plus de 80% des données collectées sont déjà traitées et le processus de recensement se poursuit », a fait savoir monsieur Antoine, qui, par contre, relate le comportement réticent de certaines institutions publiques. Le dirigeant de l'organe chargé de la modernisation de l'Etat annonce le lancement d'un programme visant à mettre tous les ministères en réseau grâce au support financier de la Banque interaméricaine de développement (BID) évalué à 1 million de dollars américains. Ce n'est pas une nouvelle, certes, reconnaît l'homme aux ambitieux projets. Il faut attendre le mois prochain avant la réalisation de ce programme dans la mise en place d'un système de gestion centré sur la transparence, facilitant ainsi la bonne gouvernance. Aujourd'hui, souligne-t-il, nous avons un système défaillant qui entraîne la mauvaise gouvernance. Il faut que les hommes qu'il faut soient à leur place. Cette formule, explique le coordonnateur, ne fait pas l'unanimité au sein de l'appareil étatique. Si l'Etat est défaillant c'est à cause, d'une part, des mauvaises méthodes de recrutement, et d'autre part, de la répartition inappropriée des ressources humaines, selon Uder Antoine. « L'administration publique compte plus de 80 000 employés dont environ 60% constituent le personnel de soutien ». C'est une obligation contraignante de revoir les méthodes de recrutement, lance le dirigeant de l'OMRH qui accuse certains hauts gradés et élus qui, fort souvent, imposent leurs proches sur une simple base politique. « Traditionnellement, l'administration publique, malheureusement, souffre d'intenses pressions en période préélectorale et post-électorale ou en temps de crise ». Par ce simple rappel, le haut cadre de l'Etat lance un appel aux politiques qui, selon lui, doivent coopérer dans la mise en œuvre des stratégies visant la modernisation effective d'un appareil étatique efficace et efficient. L'OMRH relève donc de la Primature.

HAÏTI : ARISTIDE INCULPÉ

L'ancien président haïtien Jean Bertrand Aristide a été convoqué à se présenter mercredi devant un juge d'instruction pour son implication présumée dans une affaire de blanchiment et de trafic de drogue, a-t-on appris mardi de source judiciaire. Mandons et ordonnons à Jean Bertrand Aristide inculpé de trafic illicite de drogue, soustraction de deniers publics, forfaiture et concussion, et blanchiment des avoirs de comparaître en notre hôtel de justice le 13 août 2014 à 10H00 du matin pour être interrogé pour les faits qui lui sont imputés, peut-on lire dans un mandat obtenu par les journalistes portant la signature du juge d'instruction Lamarre Bélizaire, chargé du dossier. Une trentaine de personnes sont visées par l'enquête confiée au cabinet du juge d'instruction, dont des proches de M. Aristide et des anciens dignitaires de son régime, qui sont également sous le coup d'une interdiction de départ.

LES PRÉVISIONS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA CEPALC POUR LA CARAÏBE EN 2014

Selon la CEPALC le top 5 des pays de la Caraïbe dans le domaine de la croissance sont : la République Dominicaine avec 5 % de croissance occupe la première place, suivie de la Guyane (4,5%), du Surinam (4,4%), d'Haïti (3,5%) et des Iles de Saint-Kitts-et-Nevis (3,1%). La Dominique (1,2%), Jamaïque (1,2%) et la Barbade (0,5%) ferment le classement des 16 pays de la sous-région.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mercredi, les investisseurs réagissant sereinement à la forte contraction de l'économie au deuxième trimestre, largement attendue, dans un marché amorphe du fait des congés d'été. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait débuté la journée en léger déclin, a

avancé de 0,35% (+52,32 points) à 15.213,63 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a gagné pour sa part 0,35% (+4,44 points) à 1.262,13 points. La séance a été très faiblement active avec 1,7 milliard de titres échangés sur le premier marché, délaissé par les opérateurs en raison des traditionnels congés de la mi-août au Japon. La Bourse de Hong Kong a clôturé mercredi en hausse de 0,81%, les investisseurs faisant peu de cas du léger ralentissement de la production industrielle en juillet annoncé par les autorités chinoises. L'indice Hang Seng a gagné 200,93 points à 24.890,34 points dans un volume d'affaires de 74,45 milliards de dollars de Hong Kong (7,19 milliards d'euros).

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a terminé en nette hausse mercredi, faisant fi de statistiques économiques et de résultats d'entreprises dans l'ensemble décevants: le Dow Jones a gagné 0,55% et le Nasdaq 1,02%. Selon des résultats définitifs, le Dow Jones s'est apprécié de 91,26 points à 16.651,18 points et le Nasdaq de 44,88 points à 4.434,13 points. L'indice élargi S&P 500 s'est adjugé 0,67%, ou 12,97 points, à 1.946,72 points. Les statistiques économiques du jour n'étaient pourtant pas très encourageantes, entre la baisse de la croissance au Japon entre avril et juin de 1,7%, par rapport au premier trimestre, ou le recul de la production industrielle de 0,3% en juin dans la zone euro. Aux Etats-Unis, ce sont les ventes de détail qui ont déçu: après cinq mois consécutifs de hausse, elles ont stagné en juillet.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en hausse mercredi, soutenues par la publication de quelques résultats encourageants, même si la tendance générale est loin d'être à l'euphorie, les investisseurs continuant de surveiller étroitement l'évolution de la situation dans l'est de l'Ukraine et en Irak tout en évaluant l'impact des sanctions occidentales prises à l'encontre de la Russie et celui des mesures prises en représailles par Moscou. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,78% (32,63 points) à 4.194,79 points. Le Footsie britannique a pris 0,37% et le Dax allemand 1,43%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 1,16% et le FTSEurofirst 300 0,45%.

CHANGE

L'euro se stabilisait face au dollar mercredi, ne parvenant pas à rebondir de façon pérenne après un indicateur américain décevant, restant pénalisé par de mauvais chiffres des prix à la consommation dans certains grands pays de la zone euro. Vers 16H00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,3363 dollar, contre 1,3368 dollar mardi à 21H00 GMT. L'euro était tombé mardi vers 10H40 GMT à 1,3336 dollar, se rapprochant de son niveau le plus faible en neuf mois atteint mercredi dernier à 1,3333 dollar. L'euro gagnait du terrain face à la monnaie nippone, à 136,96 yens contre 136,67 yens mardi. Le dollar aussi montait face à la devise japonaise, à 102,53 yens contre 102,24 yens la veille. Le billet vert s'était trouvé sous pression mercredi après la publication des chiffres décevants des ventes de détail aux États-Unis en juillet, qui sont restées stables, notaient des courtiers. Mais l'euro restait pénalisé par l'annonce de chiffres sur les prix à la consommation en Allemagne et en France, les deux plus grosses économies de la zone euro, ainsi qu'en Espagne, la quatrième. Vers 16H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 80,05 pence pour un euro, atteignant même vers 12H55 GMT 80,20 pence, son niveau le plus faible en six semaines. La livre baissait aussi face au billet vert, à 1,6686 dollar pour une livre, son niveau le plus faible en quatre mois. La devise suisse restait quasi stable face à la monnaie unique européenne, à 1,2137 franc suisse pour un euro, et baissait face au dollar, à 0,9086 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1542 yuans pour un dollar, contre 6,1581 dollars mardi. L'once d'or a fini à 1.312 dollars au fixing du soir, contre 1.315,75 dollars mardi.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LES RISQUES CHIMIQUES EN AGRICULTURE EN DROIT FRANÇAIS

Dans un arrêt devenu définitif du 31 octobre 2013, la Cour d'appel de Bordeaux a reconnu la faute inexcusable d'un domaine viticole pour ne pas avoir pris de « mesures suffisantes » pour protéger la

santé de sa salariée en matière de prévention des risques chimiques. La Cour note également que « la preuve de la fourniture de matériel de protection adapté au travail de la salariée n'est pas davantage fournie ». La salariée a été intoxiquée par des produits phytosanitaires, spécialement le pesticide Cabrio Top. L'employée a été hospitalisée d'urgence en 2007 après avoir réalisé des travaux en vert dans une parcelle traitée 24 heures auparavant. Cet accident lui cause des symptômes invalidants qui perdurent et l'empêche de reprendre son travail.

I-Conséquence de la reconnaissance de la faute inexcusable :

Depuis le 10 juin 2010, les victimes d'un accident du travail ou maladie professionnelle causé par la faute inexcusable de leur employeur, peuvent désormais obtenir la réparation de tous leurs préjudices et non plus de ceux limitativement envisagés par l'article L.452-3 du Code de la sécurité sociale. Les indemnités moyennes par faute inexcusable versées à la victime par les Caisses Primaires peuvent donc atteindre 75 000 €. Depuis avril 2013, les Caisses Primaires peuvent demander un remboursement immédiat de la somme ainsi avancée à la victime auprès des employeurs condamnés. Si la faute inexcusable de l'employeur est prononcée, elle peut mettre en danger l'entreprise, mais aussi l'exploitant puisque l'auteur de la faute inexcusable est responsable sur son patrimoine personnel : L'article L.452-4 du Code de la sécurité sociale dispose : « L'auteur de la faute inexcusable est responsable sur son patrimoine personnel des conséquences de celle-ci » « Ce jugement pouvant faire jurisprudence, il est prudent de faire le point sur les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques chimiques »

II-Intégrer obligatoirement les risques chimiques dans le Document Unique :

Le législateur impose de consigner l'évaluation des risques chimiques dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels qui doit être actualisé et mis à la disposition de tous les travailleurs. Rappel : L'article R.4412-5 du Code du travail dispose : « L'employeur évalue les risques encourus pour la santé et la sécurité des travailleurs pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux

». L'article R.4412-10 du Code du travail dispose : « Les résultats de l'évaluation des risques sont consignés dans le document unique d'évaluation des risques ».

III-Contrôler l'utilisation des équipements de protection individuelle :

L'article R.4321-4 du Code du travail dispose : « L'employeur met à la disposition des travailleurs, en tant que de besoin, les équipements de protection individuelle appropriés... Il veille à leur utilisation effective ». C'est l'employeur qui est responsable si ses salariés ne portent pas les équipements de protection individuelle. Dans cette espèce, la Cour indique que « la preuve de la fourniture de matériel de protection adapté au travail de la salariée n'est pas davantage fournie ». Par conséquent, il convient de formaliser contractuellement l'obligation du port obligatoire des équipements de protection individuelle.

IV-Le rôle incontournable du Médecin du travail :

L'article R.4624-4 du Code du travail dispose : « L'employeur transmet notamment au médecin du travail les fiches de données de sécurité fournies par le fournisseur de ces produits ». Un tableau récapitulatif des produits phytosanitaires utilisés dans l'entreprise peut être utilement constitué et être envoyé au Médecin du travail qui en assure le retour.

T **ABLEAU DE BORD**

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

MAI 2014 : - 0,1 % % sur un mois ; stable sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C E) en juin 2014:73 090 (-1,1% sur un mois et 3,1 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en mai 2014 : 750 (- 13,8 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER